

## Revenu Complémentaire Retraite

### Sur Fonds de Commerce et Murs

La situation d'endettement de la France, le vieillissement de la population et l'espérance de vie ne permettront pas d'entretenir le pouvoir d'achat des régimes de retraite collectifs. La solution sera de désindexer les pensions.

Il y a encore quelques années elles étaient indexées sur le niveau des salaires, qui eux-mêmes évoluaient en fonction de la croissance économique et de la productivité du travail, permettant ainsi, au-delà de l'inflation, de dégager un gain de pouvoir d'achat.

Une première désindexation a été mise en place par la réforme de 1993 qui indexe désormais les pensions sur l'inflation, les privant de l'augmentation de pouvoir d'achat liée à la croissance. Ce fut le premier pas. Le deuxième sera de dissocier inflation et pensions.

#### Conclusion :

**Les futurs retraités doivent se prendre en mains en mettant en place à titre personnel des systèmes de revenu complémentaire, individuel et non collectif. Les pharmaciens sont très bien placés pour réussir sur ce point grâce à la valeur de leurs fonds de commerce !**

### Revenu complémentaire annuel d'un capital de 1 M€ (Exemple)

Les deux tableaux ci-dessous montrent ce que l'on peut attendre sur une période de 20 ans :

Données en '000 Euros	
Capital disponible en début de période	1000
Taux de placement "sans risque"	3%
Prélèvement annuel	50

Dates	début année	Intérêts	Prélèvement	fin d'année
2012	1000	30	50	980
2013	980	29	50	959
2014	959	29	50	938
2015	938	28	50	916
2016	916	27	50	894
2017	894	27	50	871
2018	871	26	50	847
2019	847	25	50	822
2020	822	25	50	797
2021	797	24	50	771
2022	771	23	50	744
2023	744	22	50	716
2024	716	21	50	688
2025	688	21	50	658
2026	658	20	50	628
2027	628	19	50	597
2028	597	18	50	565
2029	565	17	50	532
2030	532	16	50	498
2031	498	15	50	463
2032	463	14	50	426

Données en '000 Euros	
Capital disponible en début de période	1000
Taux de placement "sans risque"	2%
Prélèvement annuel	50

Dates	début année	Intérêts	Prélèvement	fin d'année
2012	1000	20	50	970
2013	970	19	50	939
2014	939	19	50	908
2015	908	18	50	876
2016	876	18	50	844
2017	844	17	50	811
2018	811	16	50	777
2019	777	16	50	743
2020	743	15	50	707
2021	707	14	50	672
2022	672	13	50	635
2023	635	13	50	598
2024	598	12	50	560
2025	560	11	50	521
2026	521	10	50	481
2027	481	10	50	441
2028	441	9	50	400
2029	400	8	50	358
2030	358	7	50	315
2031	315	6	50	271
2032	271	5	50	227

Donc, si vous placez 1 000 000 € en 2012 à un taux moyen de 3%,

il est possible d'en prélever 50 000 € /an. A l'issue de la période,  
il reste un solde de 426 000 €

Le même placement à 2%, avec un même prélèvement annuel  
de 50 000 € dégage un solde de 227 000 €.

---

Voir aussi :

[Valorisation d'un Fonds de Commerce](#)

[Immobilier d'Entreprise 1980-2012](#)

[Immobilier d'Entreprise 1995-2012](#)